

Saint-Denis, le 09 septembre 2024

**Rectorat**

Affaire suivie par :

**Patrick Courtin**

IA-IPR de mathématiques

Tél : 0262 48 14 23

Mél : [patrick.courtin@ac-reunion.fr](mailto:patrick.courtin@ac-reunion.fr)

**Jean-Noël Chaffre**

IEN 1D en charge dossier mathématiques

Mél : [jean-noel.chaffre@ac-reunion.fr](mailto:jean-noel.chaffre@ac-reunion.fr)

24 Avenue Georges Brassens CS 71003  
97743 ST DENIS CEDEX 9

**Les Inspecteurs en charge du plan mathématiques**

à

Mesdames et Messieurs

les Professeur(e)s de mathématiques des collèges

Les Professeur(e)s des écoles

**S/C**

Des Principaux des collèges

Des IEN de circonscription

**Objet : Organisation concours EUREKA MATHS  
Session 2024-2025**

La mise en place **des groupes de besoins** dans le cadre du choc des savoirs vous impose une organisation pédagogique qui doit tenir compte de leur flexibilité au cours des différentes périodes. Cependant, les progressions, les objectifs, les programmes, les connaissances et compétences à acquérir, sont les mêmes.

**Les compétences concernant La résolution de problèmes** sont au cœur des apprentissages, en représentent un des objectifs essentiels, et doivent être travaillés de concert et de façon simultanée et concertée au sein des groupes de besoin.

Vous disposez de la possibilité de regrouper les élèves des différents groupes de besoins dans leur classe d'appartenance aux moments que vous trouvez opportuns.

Cette organisation vous permet, aux moments choisis, de travailler les compétences de résolution de problèmes, et de prévoir un de ces moments en classe entière pour la passation de l'épreuve d'entraînement et de l'épreuve finale.

L'organisation à mettre en œuvre pour le concours Eureka Math nécessite en cette année scolaire une souplesse supplémentaire dans la gestion des emplois du temps.

Cependant, ce concours de liaison CM2- 6<sup>ème</sup> s'inscrit totalement dans le cadre du choc des savoirs et de la maîtrise des savoirs fondamentaux. Il a prouvé son intérêt pédagogique et didactique, depuis 2016, pour la continuité des apprentissages sur le cycle 3 et le développement professionnel des PE et des PLC.

Nous vous sollicitons pour le mettre en œuvre et lui garder son rôle important de levier dans le développement des compétences en résolution de problèmes sur le cycle 3.

Nous restons à votre écoute et nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

**Patrick Courtin**

IA-IPR de mathématiques



**Jean-Noël Chaffre**

IEN en charge du dossier mathématiques

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale



Jean-Noël CHAFFRE